

<https://www.snetap-fsu.fr/Sauvons-Velet-Velet-sauve.html>



Sauvons Velet - Velet sauvé !

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : jeudi 3 avril 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH165/zoom-velet-6e3e9.png>]
<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH42/logo-inyersyndicale-81467.jpg>

Victoire ! Par son action, l'intersyndicale (Élan commun SNETAP-FSU, CGT Agri, Sud Rural Territoires, FO EA, SEA UNSA), venue à l'appui du Collectif "Sauvons Velet", a réussi à sauver les formations à Velet !

Le LPA - CFPPA de Velet restera ouvert à Etang sur Arroux (71), en Bourgogne Franche Comté, au moins jusqu'en 2028.

Au printemps 2024, les personnels de l'enseignement agricole public, les organisations syndicales (Élan commun, SEA UNSA, FO EA), les représentant.es des parents d'élèves, des représentant.es de la profession, des élu.es du territoire et d'ailleurs ont lancé « L'appel de Velet » afin que le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et le Ministère de l'Agriculture s'engagent au maintien des formations dans l'EPLFPA de Velet.

En effet, en fin d'année scolaire 2024, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté annonce unilatéralement ne plus vouloir programmer les investissements nécessaires à la maintenance des bâtiments et propose le transfert des formations vers un établissement de l'Éducation Nationale d'Autun, ou encore vers un autre établissement d'enseignement agricole public, l'EPL de Tournus à près de 80 km.

Sans relâche au niveau local, régional et national, l'intersyndicale a dénoncé l'incohérence d'un projet visant à rapprocher sur le même lieu des formations qui n'ont que peu de points communs et plaidé le maintien et la relance de cet établissement agricole sur son territoire. Velet forme aux métiers de la nature et de la forêt, plus précisément aux métiers de la sylviculture et de l'exploitation forestière, fort de son plateau technique au cœur de la forêt du Morvan. C'est ce qui constitue l'attractivité de ses formations comme sa visibilité auprès des acteurs institutionnels et des professionnels du territoire. Le déménagement aurait nécessairement eu un impact sur la qualité des formations et en cascade sur la filière forêt-bois régionale, et sur le maillage territorial qui fait la force de l'enseignement agricole.

Il aura fallu de multiples mobilisations et de nombreuses négociations pour imposer qu'un second scénario permette d'envisager avec sérieux et responsabilité l'avenir de Velet.

En janvier 2025 et jusqu'au Salon International de l'Agriculture, l'intersyndicale a interpellé la ministre de l'Agriculture afin qu'elle arbitre en faveur de l'enseignement agricole et du maintien des formations dans l'établissement public de Velet.

Pour l'intersyndicale, Velet est devenu le symbole de la défense des établissements de l'enseignement agricole public, souvent petits, installés dans des ruralités voire du périurbain enclavés et permettant de scolariser, former et diplômer les jeunes en phase avec l'emploi de ces territoires. Ils ne sauraient être les "oubliés" ou pire purement et simplement rayés de la carte pour des raisons basement comptables, cela à plus forte raison à l'heure du double défi du renouvellement de 50% des générations en agriculture et de la nécessaire transition écologique.

Aujourd'hui, le maintien des formations Sylviculture et Forêt, comme en prise avec la nature, à Velet est une victoire pour toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisé.es pour la défense de l'enseignement agricole public ! Et elle le restera au-delà de 2028, fort de l'expérience des collègues de Velet et de l'ouverture d'une classe de 3ème de l'EA et d'une UFA, créations de nouvelles formations arrachées à la faveur de cette mobilisation exemplaire ! D'ici là l'intersyndicale veillera à défendre les personnels ACB du CFPPA sur lesquels pèse la menace d'une "baisse de la masse salariale"...